



**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine  
du  
Vendredi 15 février 2019 à 14h30  
A la Salle multifonctions de Bohal (56)**

**EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION**

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni le **vendredi 15 février 2019 à 14h30** à la salle multifonctions à Bohal (56), sous la Présidence de Madame Solène MICHENOT.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Madame Solène MICHENOT, Conseil départemental d'Ille et Vilaine et présidente de l'EPTB Vilaine

Monsieur Alain GUIHARD, Conseil départemental du Morbihan

Monsieur Bernard LEBEAU, Conseil départemental de Loire-Atlantique

Monsieur Jean-Marie LABESSE, Arc Sud Bretagne

Monsieur Patrick DERVAL, Bretagne Porte de Loire Communauté

Monsieur Bernard ETHORÉ, Brocéliande Communauté

Monsieur Michel POURPART, Châteaubriant-Derval Communauté

Monsieur André LEMAÎTRE, Châteaubriant-Derval Communauté

Monsieur Didier PECOT, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas

Monsieur André PIQUET, De l'Oust à Brocéliande Communauté

Monsieur Guy DROUGARD, De l'Oust à Brocéliande Communauté

Monsieur Thierry RESTIF, La Roche aux Fées Communauté

Monsieur Jean RONSIN, Montfort Communauté

Monsieur Stéphane ROUAULT, Ploërmel Communauté

Monsieur René DANILET, Questembert Communauté

Monsieur Jean-François MARY, Redon Agglomération

Monsieur Yvon MAHÉ, Redon Agglomération

Madame Jocelyne POULIN, Région de Nozay Communauté

Monsieur Pascal HERVÉ, Rennes métropole

Madame Laurence BESSERVE, Rennes métropole

Madame Valérie FAUCHEUX, Rennes métropole

Monsieur Bernard PIEDVACHE, Saint Méen Montauban Communauté

Monsieur Philippe LETOURNEL, Production d'Eau Potable Ouest 35

Monsieur Guy RIVAL, Syndicat Eau du Morbihan

Monsieur Bernard DELHAYE, Syndicat Eau du Morbihan

Monsieur François CHENEAU, CARENE

**Excusés :**

Monsieur Marc HERVÉ, Conseil départemental d'Ille et Vilaine

Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseil départemental du Morbihan

Madame Françoise HAMEON, Conseil départemental de Loire-Atlantique  
Monsieur David MOIZAN, Brocéliande communauté  
Monsieur Guy LE GAL, CAP Atlantique  
Monsieur Gérard DRENO, Communauté de communes de la région de Blain  
Monsieur Stéphane DESJARDINS, Liffré-Cormier Communauté  
Monsieur Joseph MENARD, Pays de Chateaugiron Communauté  
Monsieur Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté  
Madame Marie-Odile COLINEAUX, Questembert Communauté (suppléante)  
Monsieur Alain RIMASSON, Vallons de Haute Bretagne Communauté  
Monsieur Roger MORAZIN, Vallons de Haute Bretagne Communauté  
Madame Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté  
Monsieur Thierry TRAVERS, Vitré communauté  
Monsieur Jean-Pierre BRANCHEREAU, CAP Atlantique  
Monsieur Bernard LE GUEN, CAP Atlantique  
Monsieur Jean-Jacques LUMEAU, CARENE

**Assistaient également :**

Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur départemental de Loire-Atlantique  
Madame Julie DELHOUME, Pays de Chateaugiron communauté  
Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur de l'EPTB Vilaine  
Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, DGA de l'EPTB Vilaine  
Madame Nathalie MARCADET, Responsable Finances EPTB Vilaine  
Madame Catherine POTIER, Agent d'accueil et Milieux naturels-Politique de Bassin à l'EPTB Vilaine  
Madame Claire-Lise PERRONNEAU, Assistante Assemblées et Milieux naturels-Politique de Bassin à l'EPTB Vilaine

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, la Présidente ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine  
du  
Vendredi 15 février 2019 à 14h30  
à la Salle Multifonctions à Bohal (56)**

**1bis-BUDGET : Compte administratif 2018 – budget eau potable**

Le compte administratif 2018 du budget annexe eau potable présente les soldes suivants qui appellent les observations ci-dessous :

RESULTATS			
INVESTISSEMENT	REPORTS INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
Déficit d'exécution	Dépenses	Recettes	Excédent d'exécution
- 2 901 471,69 €	330 000,00 €	—	1 316 296,22 €
Excédent cumulé			Excédent cumulé
13 065 457,23 €			1 836 296,22 €

- **En investissement**

Des travaux ont été réalisés à l'usine d'eau pour 6,64 M€ financés par l'excédent reporté (15,97 M€) et l'emprunt de 4,21 M€ réalisé pour le compte du SMG 35 et remboursé immédiatement.

- **En fonctionnement**

L'excédent reporté (0,52 M€) et la redevance versée par le délégataire (6,16 M€) financent la section et dégagent un excédent de 1,32 M€.

A noter que les ventes d'eau (20.9 millions de m3) ont été sensiblement supérieures aux prévisions.

**Les membres du comité syndical approuvent le compte administratif du budget eau potable et sollicitent une explication lors de la prochaine séance sur la part reversée au budget principal.**

**Pour Extrait Conforme  
La Présidente,**

**Solène MICHENOT**